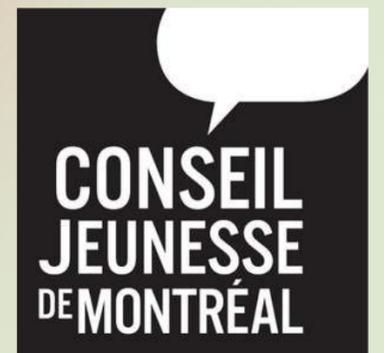


**Mémoire du Conseil jeunesse de Montréal**

# Consultation sur la Politique de développement culturel 2025-2030

présenté à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

15 novembre 2024



# Le Conseil jeunesse de Montréal



Instance consultative qui conseille le conseil municipal de la ville de Montréal.

Composé de 15 membres âgé-es de 16 à 30 ans choisi-es pour refléter la diversité de la jeunesse montréalaise.

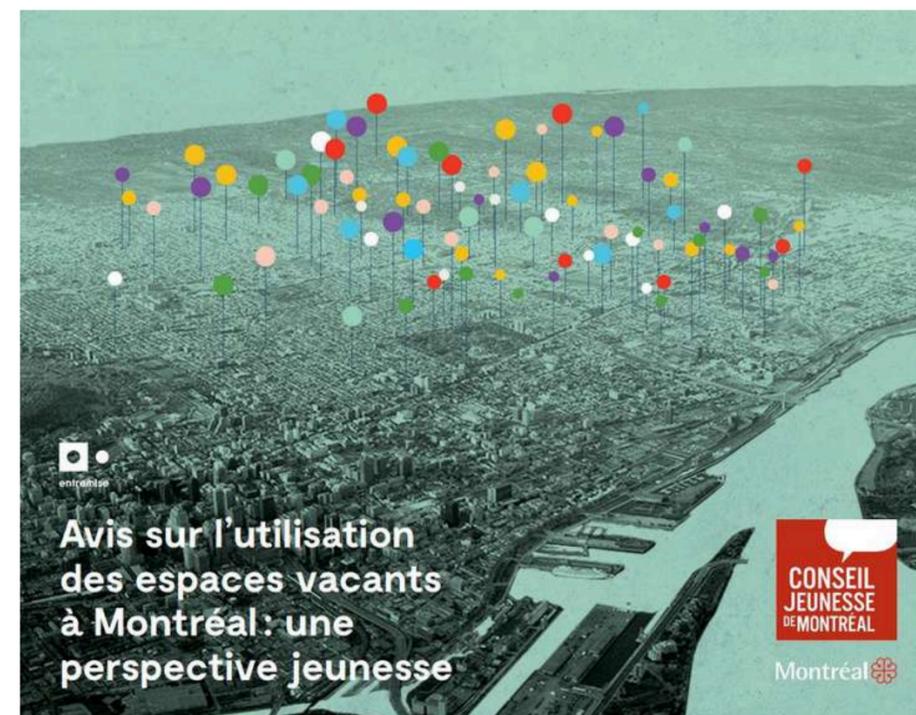
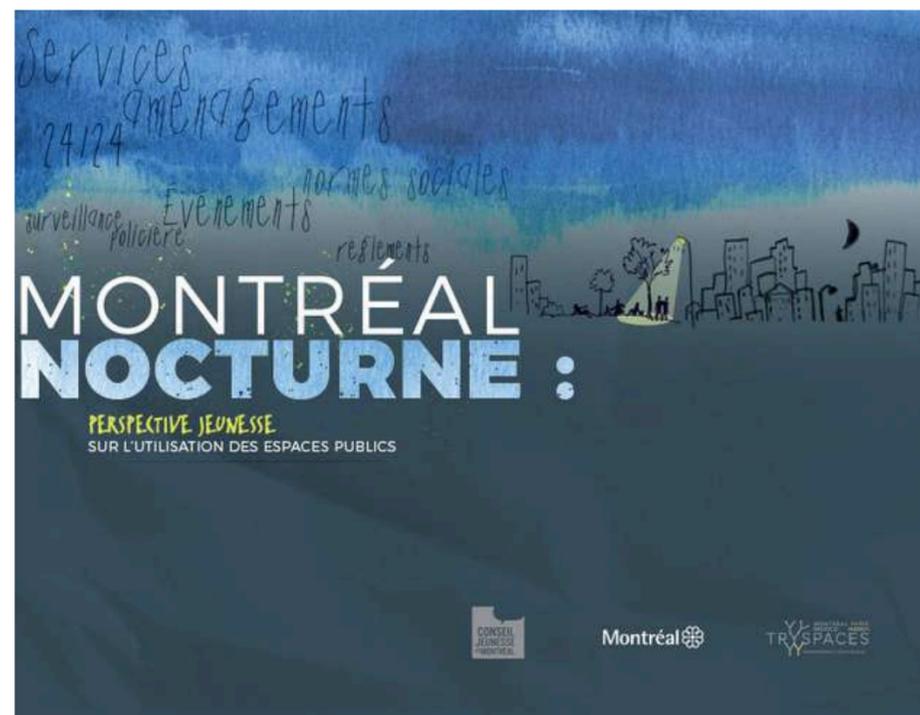
Effectue des recherches et formule des avis sur toute question relative aux préoccupations des jeunes.

# Recommandations tirées de précédents avis du CjM

## L'ART PUBLIC MONTRÉALAIS: oser la jeunesse



Comment l'art public porté par la Ville de Montréal peut-il être plus accessible, engageant et inspirant pour les jeunes de 12 à 30 ans?



# Objectif du mémoire

Comment l'art public porté par la Ville de Montréal peut-il être plus accessible, engageant et inspirant pour les jeunes de 12 à 30 ans?

# Principes directeurs de la Politique



# Identité montréalaise



L'idée d'un art public pérenne et éternel est utopiste

Prendre en compte la nature dynamique de l'art public et s'ouvrir à la diversité des expressions culturelles qui la caractérise

# Accessibilité, inclusion et équité



Un déplacement pour apprécier une œuvre peut devenir un frein, aggravé par le manque de temps et de motivation

Des œuvres qui s'inscrivent dans le quotidien des jeunes

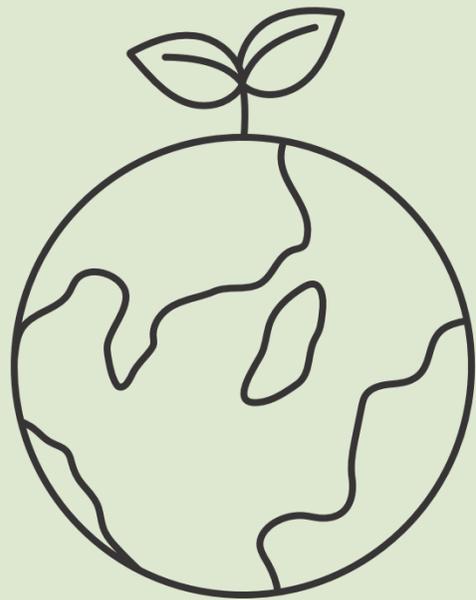
Des œuvres dans des espaces de transport ou de transit pour favoriser une interaction spontanée et réduire les barrières d'accès

# Transversalité et concertation



Intégrer la jeunesse et  
lui faire une place à la  
table lors des prises de  
position concernant  
l'avenir de la culture

# Transition socioécologique



Avantages de favoriser la réalisation d'œuvre d'art temporaire ou éphémères :

- N'implique pas de construction d'infrastructures et favorise un usage optimal des ressources existantes
- Durable et économique
- Respectueux des enjeux environnementaux

# Liberté d'expression artistique et intellectuelle



La rigidité et la complexité actuelles des concours d'art public peuvent dissuader les artistes moins expérimentés et limiter l'éventail des voix créatives

Favoriser un cadre plus flexible pour capter l'intérêt des artistes émergents

# Orientation 1 – Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

Plan directeur en art public

Concours de type « Coup de cœur » des œuvres d'art public destiné aux 12 à 30 ans

Participation des jeunes de la relève des spécialistes de l'art public aux jurys et comités de consultation

Espaces de vie nocturne éphémères ou pérennes pour les jeunes en utilisant des espaces vacants ou sous-utilisés

Programme de médiation culturelle pérenne pour valoriser les œuvres d'art public existantes auprès des jeunes

Espaces pour présenter des œuvres d'art public temporaires et éphémères en rotation, dans l'ensemble des 19 arrondissements

Lieux de pratique légale pour le graffiti signé

Décourager la négligence, l'abandon et la démolition des immeubles d'intérêt culturel

# Orientation 2 – Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante

Programmes de médiation culturelle ciblés pour les publics généralement exclus de l'art contemporain

Engagement clair concernant l'accès à l'art public pour les citoyen-nes de 12 à 30 ans

Programme pérenne de soutien aux œuvres d'art temporaires et éphémères

Politique de gestion du bruit répondant à la diversité des attentes et des expériences de la nuit

Soutien à la recherche sur les besoins et les attentes des jeunes Montréalais-es en matière d'offre de services et de gouvernance nocturnes

Participation des jeunes à la vie nocturne, en prenant en compte leurs capacités économiques

Offre de services et d'activités nocturnes décentralisée : réfléchir aux besoins et aux attentes des jeunes à l'échelle locale

Pratiques culturelles nocturnes dans des espaces divers et excentrés, en tenant compte de l'importance de ces initiatives durant les mois hivernaux

# Orientation 3 – Une ville partenaire de son cœur créatif

Mentorat et accompagnement des artistes de la relève en art public

Programme de résidence en art public menant à la réalisation d'une œuvre d'art en lien avec un sujet prioritaire du plan Montréal 2030

Valorisation et rayonnement de l'art autochtone

Vitrine pour l'art autochtone de jeunes créateurs et créatrices : concours d'art public destiné aux artistes autochtones

Soutien au développement de carrières artistiques des jeunes artistes autochtones

# Orientation 4 – Une métropole culturelle forte et vibrante

Soutien accru au troisième volet de la mission du BAP: la promotion et la diffusion de l'art public

Journée de l'art public montréalais annuelle dans le cadre des Journées de la culture

Fermeture plus tardive des bars, discothèques, salles de spectacles et musées

# Conclusion

**Renforcer l'inclusivité et l'accessibilité de l'art public**, tout en favorisant une **participation active des jeunes** dans les processus décisionnels

Créer un **environnement culturel riche et engageant** pour tous et toutes

**Dynamiser l'accès à l'art et valoriser les œuvres** au sein des communautés